



LE CRESSIA[?] QUOI?

Journal d'informations de la commune de Cressier FR



La laiterie de Cressier

5| L'interview de Jacques Berset

11| Informations communales

8| Des nouvelles des dicastères

16| La laiterie de Cressier



Administration

communale

Tél. 026 674 13 79
Fax 026 674 21 79

Heures d'ouverture

Lundi et jeudi de 16 h à 18 h
Mardi, mercredi et vendredi de 9 h 45 à 11 h 45

CONSEIL COMMUNAL 2016–2021

POINTET Jean-Daniel, syndic

Privé 026 674 17 84
Portable 079 635 24 26
jd.pointet@bluewin.ch

Dicastères

Administration générale, finances, impôts,
ordre public, protection juridique, militaire,
aménagement du territoire

BERSET Jacques, vice-syndic

Privé 026 674 18 82
Portable 079 213 15 34
jaberset@bluewin.ch

Dicastères

Constructions, protection des eaux,
service et police du feu, protection civile
et de la population

CARVALHO José

Portable. 079 757 57 00
j.carvalho@bluewin.ch

Dicastères

Approvisionnement en eau, service technique
général des eaux, gestion des déchets

COLAUTTI Léo

Privé 026 674 32 78
Portable 077 406 20 64
leo.colautti@bluewin.ch

Dicastères

Bâtiments communaux, cabane, sport,
information et communication

GROSSRIEDER Gaëtan

Portable 079 794 01 67
gaetan@grossrieder.com

Dicastères

Routes et trafic régional, correction des eaux
et endiguement, forêts, agriculture

HAYOZ Madeleine

Privé 026 477 04 26
Portable 079 466 05 31
hayoz.madeleine@bluewin.ch

Dicastères

Enseignement et formation, culture,
information et communication

PÜRRO Jean-Pierre

Privé 026 674 19 54
Portable 079 590 82 52
purrojp@gmail.com

Dicastères

Santé, affaires sociales, service des curatelles,
cimetière

Edito

par Madeleine Hayoz



**Chères Cressiacois,
Chers Cressiacois,**

C'est toujours avec le même plaisir que je vous invite à parcourir les pages de ce nouveau numéro. Pour faire suite à notre précédente édition, découvrez l'interview de Jacques Berset, notre vice-syndic. Un anniversaire marque également ce numéro de printemps : celui des 80 ans de la construction de la laiterie et l'histoire de la société de laiterie, la première société avec statuts de notre village.

Des manifestations diverses animent la vie de notre village. Ces différents événements relatés en partie dans cette édition sont assurément un signe d'atta-

chement à une certaine conception de nos traditions et à notre mode de vie. Ils sont aussi gage d'un esprit d'ouverture vers autrui et d'adaptation à de nouveaux horizons.

La commission culturelle s'est réunie pour la première fois en mars. Elle vous propose pour 2017 deux manifestations : Les fenêtres de l'Avent et la Saint-Nicolas. Vous trouverez tous les renseignements dans ce numéro.

Ces manifestations sont importantes pour notre village car elles vous offrent l'opportunité de se retrouver. Quoi de plus agréable, de pouvoir partager un moment convivial avec ses voisins ou ses amis.

L'objectif du Cressia'Quoi est toujours le même : informer nos citoyens, mettre en valeur les actions, événements et acteurs de notre village. Mais ce journal vous est aussi ouvert, vous pouvez nous informer d'un projet, d'un sujet qui vous est cher. Il vous suffit de prendre contact avec l'administration communale.

Merci aux personnes qui nous font part de leurs remarques ou commentaires sur le journal communal. Dans la mesure du possible, il en sera tenu compte pour les prochaines éditions. N'oubliez pas de participer au jeu-concours de la dernière page.

Je vous souhaite une excellente lecture à toutes et à tous et une excellente suite de printemps... puisque ce dernier a enfin daigné reprendre sa place dans le cycle annuel ! Je vous souhaite encore un bel été.



Quelques mots *au sujet de l'Assemblée communale*

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 9 MAI 2017

Ce mardi 9 mai, 39 citoyennes et citoyens ont participé à l'Assemblée communale ordinaire.

Au menu :

a) Les comptes de fonctionnement 2016, très proches du budget. Un point particulier a suscité une explication :

- Baisse des rentrées d'impôts des personnes morales

b) Les comptes d'investissements 2016 :

- Pas de question.
- La Fiduciaire a contrôlé ces deux comptes et ainsi, la Commission financière a demandé à l'assemblée de les approuver; les citoyennes et citoyens présents ont suivi la recommandation à l'unanimité.
- La commission financière a présenté une comparaison entre les budgets d'investissement des différents projets terminés et les résultats comparables. Les budgets ont été respectés.
- Le syndic a aussi parlé de la situation financière du projet Centre Village. Le budget est bien tenu, les travaux arrivent à leur fin et il rappelle la petite fête organisée le 13 mai.

c) Les statuts de l'Association de protection civile à Morat ont été acceptés sans discussion.

d) Dans les divers, plusieurs demandes :

- Que le Conseil communal se penche sur un concept de panneaux photovoltaïques sur les maisons de privés.
- Que le Conseil communal prenne le pouls auprès des enfants pour la place de jeux des Chenevières.

Il a été répondu, au sujet des frais de repas du CO que les communes paient déjà 1 repas sur 12.

A 21 h 45, le syndic a clos l'assemblée en remerciant chacun de s'être déplacé, et en invitant les participants à prendre le verre de l'amitié.

Jean-Daniel Pointet, syndic

L'interview

Jacques Berset



Dans chaque journal, un ou une des Conseillers communaux se présentera à vous sous la forme d'une interview. Ainsi, derrière chaque Conseiller communal, vous apprendrez à connaître la personne. Voici le tour du vice-syndic, Monsieur Jacques Berset.

Jacques habite la commune depuis toujours. Il a fait partie du Conseil communal de 1996 à 2001. En 2011, il s'est représenté aux élections et depuis lors, il est Conseiller communal et depuis 2016 vice-syndic.



› Pourquoi t'es-tu engagé pour le village de Cressier ?

Alors j'ai deux raisons. La première parce que je pense que j'ai du temps à donner pour autrui, j'aime bien mon village, je suis né là et puis je trouve que je peux donner quelque chose, un petit peu de mon savoir.

› Qu'est-ce qui te plaît dans ce village ?

Pour commencer je pense la situation avec la vue qu'on a, les moyens de transports et aussi l'ambiance que nous avons. J'ai toujours dit que nous étions un village gaulois car on est entouré de villages alémaniques et on est un village francophone.

› Lors de la dernière législature en tant que Conseiller communal, quels étaient tes dicastères ?

Lors de la dernière législature j'avais les routes en principal, le service des pompiers, la protection civile et les constructions. Il y a eu beaucoup de travail pour les routes: constructions des trottoirs et aménagement de la route Gonzague-de-Reynold. Pour les constructions, il y a bien du travail et beaucoup de règles ont changé ces dernières années.



L'interview

Jacques Berset

› **Quels succès te tiennent à cœur jusqu'à maintenant en tant que Conseiller communal ?**

Pour moi les succès, c'est de faire quelque chose pour la commune. C'est parfois un défi pour y arriver. Mes plus grandes réussites, ce sont la route du Moos et la route Gonzague-de-Reynold où on a pu créer des trottoirs. Pour les constructions, ce sont des défis parce que c'est le suivi de tous ces plans de mise à l'enquête qui, malheureusement, ne sont pas toujours des dossiers complets livrés à la commune. Il faut tout contrôler et parfois renvoyer. Nous avons eu comme défi la réunion des pompiers avec la région Morat, avec les 10 communes qui font partie maintenant de cette entité ; c'était aussi un gros changement pour nous. Je suis très content que le vote pour le centre de pompiers soit passé. Je pense qu'il faut aller de l'avant pour arriver à être plus efficace dans les interventions, d'avoir tout le matériel sur place pour la formation et on avait vraiment besoin d'un centre régional. Je remercie la population de Cressier qui a voté vraiment massivement en faveur de ce centre.

› **Quels sont les déceptions que tu as eues jusqu'à maintenant en tant que Conseiller communal ?**

Je ne peux pas vraiment dire déception. Je suis un homme assez franc, ce que je regrette parfois c'est que les citoyens qui sont mécontents de ce que nous avons réalisé, ne me le disent pas directement plutôt que je l'entende dans la rue. On ne peut pas demander qu'on nous félicite pour le travail.

› **Comment vois-tu l'évolution de la commune et quels seraient tes souhaits d'avenir pour elle ?**

Un développement des constructions et de la population.

Jusqu'à ces jours nous avons eu beaucoup de chance car nous n'avons pas eu une démographie galopante. Nous avons toujours pu gérer les conséquences de l'évolution. Je souhaite que nous puissions rester autonomes encore un moment. Mais ceci, les citoyens le décideront. J'espère que nous trouverons pour l'avenir des personnes prêtes à s'investir pour la commune et pourquoi pas à se présenter comme candidat au Conseil communal.

› **Ces derniers temps comment te sens-tu, toi, avec cette divergence d'appréciation que nous avons entre ton fils et le Conseil communal ?**

Il est clair que je ne suis pas du tout à l'aise avec cette situation. Par contre, je soutiens que mon fils a raison sur le fond. Cette affaire d'école c'est une chose, mais l'affaire que la commune va devenir bilingue dans un proche avenir c'est une réalité. C'est mon avis et c'est un peu ce qui me gêne. Ce qui me gêne aussi c'est d'avoir des différends mais on doit se plier à la majorité du Conseil communal. C'est normal.

› **Quel est ton principal trait de caractère ?**

J'ai un caractère assez fort, j'aime mener les affaires jusqu'au bout. Je n'aurais jamais pu faire de politique car je dis ce que je pense et un politicien doit penser à ce qu'il dit. J'ai dû m'assagir aussi car j'ai beaucoup d'idées que je lance, mais si elles ne sont pas réalisées, je ne dramatise plus.

› **Qu'apprécies-tu le plus chez tes amis ?**

C'est la franchise c'est sûr. De pouvoir se rendre chez des amis de différents milieux et se rencontrer pour aller marcher ainsi qu'échanger différents points de vue.

L'interview

Jacques Berset



› **Tu as reçu dernièrement la médaille d'or de vétéran honoraire cantonal pour 50 ans de musique. Quelle place a la musique dans ta vie et quelles sont tes autres occupations ?**

J'ai 65 ans, depuis l'âge de 15 ans j'ai toujours fait partie d'un comité que ce soit de la jeunesse, du foot, de la musique. La musique, j'ai toujours été bercé là-dedans par mon père. Dans un village si tu voulais faire quelque chose c'était la musique ou le foot. J'ai toujours aimé ça et aussi les rencontres inter-génération qu'on a. Dans le comité, j'ai pu aider des jeunes musiciens.

J'aime aussi beaucoup le ski, la marche en montagne. J'ai commencé en plus à faire du vélo, avec mon genou c'est bien.

J'ai aussi fait partie un moment du chœur mixte. J'ai été commandant des pompiers pendant 10 ans. J'ai eu beaucoup d'activités.

Maintenant je suis dans le comité cantonal des vétérans des musiciens fribourgeois, association de 600 membres.

› **Que détestes-tu le plus dans la vie ?**

Ce que j'aime le moins ce sont les méchancetés, du genre des actions gratuites contre l'environnement ou des personnes (lancer une bière ou des déchets dans les forêts, les hooligans).

› **Quels sont les dons que tu aimerais avoir ?**

Facilité de la lecture de la musique. Parler différentes langues.

› **Quelle est ta fleur ou ton arbre préférés ?**

Le sapin Douglas, il est spécial. J'ai appris en 1996 qu'il y en avait quelques-uns à Cressier. J'en ai planté dans ma forêt. J'aime la nature quand elle fleurit au printemps,

toutes les fleurs sont magnifiques mais j'affectionne surtout le cerisier sauvage qui est le premier à fleurir en forêt.

› **As-tu une devise qui te parle spécialement ?**

Vu mon caractère c'est « Je vais y arriver » dans n'importe quelle circonstance même s'il y a un problème.

› **Par quel mot qualifierais-tu ta fonction de vice-syndic ?**

Remplaçant du syndic mais jusqu'à maintenant je n'ai pas eu l'occasion de l'exercer et je fonctionne en tant que Conseiller communal.

› **L'interview est terminée, as-tu quelque chose à ajouter ?**

Non pas spécialement, j'espère que tous les petits problèmes avec la commune s'arrangeront et ainsi ça devrait jouer.

Interview réalisée par Madeleine Hayoz



Des nouvelles *des dicastères*

Les dernières nouvelles des dicastères changent de formule. Pour certains Conseillers, par exemple la santé et le social, il était difficile d'énumérer toutes les activités faites pour la commune, sans se répéter à chaque fois. Dès lors, chaque Conseiller présentera un ou des sujets sur lesquels il travaille en ce moment ou une information sur son dicastère ou encore son envie de partager son vécu de Conseiller communal avec vous.

JEAN-DANIEL POINTET – ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES, IMPÔTS, ORDRE PUBLIC, PROTECTION JURIDIQUE, MILITAIRE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une grande et belle aventure est en phase de finitions: la construction et transformation du Centre Village. Depuis l'été 2011, ce projet a demandé beaucoup de temps, d'énergie au Conseil communal et à la commission de bâtisse (plus de 30 séances).

- Préparation du concours d'architecture.
- Analyse des projets reçus.
- Remise du 1^{er} prix.
- Suivi du projet définitif.
- Mise à l'enquête.
- Mise en soumission.
- Attribution des travaux.

- Suivi de la réalisation.
- Et maintenant le début des locations.

Six années bien chargées avec un résultat probant. Le bureau d'architecture a fait un grand travail, pas facile, car composé de sept bâtiments tous différents, avec en plus des contraintes techniques à résoudre, des contraintes culturelles exigeantes à respecter. L'appui de la population dans les moments de décision a été d'une très grande importance. Mais nous arrivons au bout des travaux et il reste à régler le décompte final. Nous sommes fiers de notre Centre Village.

GAËTAN GROSSRIEDER – ROUTES ET TRAFIC RÉGIONAL, CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENT, FORÊTS, AGRICULTURE

Après les frimas hivernaux, vient le moment de soigner les cicatrices laissées par le gel: boucher les nids de poule par ici, relever des pavés affaissés par là, la liste est longue... Le service de voirie n'a pas chômé puisqu'avant les beaux jours, ils se sont attelés à la taille des arbres et des arbustes. Depuis le retour de températures plus clémentes, les fauchages ont repris.

Mais les plantes ne sont pas les seules à se réveiller. Nos

amis les castors se sont remis au travail dans le lit de la Bibera. Nous allons toutefois freiner leurs ardeurs en rebouchant une galerie creusée sous le chemin en gravier. Prochainement, deux écrans seront installés au bord de la route aux entrées du village. Le premier sera monté en face de la déchetterie alors que le second devrait se trouver à l'entrée du Pra Rond. Nous les utiliserons pour vous informer de toutes les animations villageoises.

Des nouvelles des dicastères



JOSÉ CARVALHO – APPROVISIONNEMENT EN EAU, SERVICE TECHNIQUE GÉNÉRAL DES EAUX, GESTION DES DÉCHETS

Les 58 bornes hydrantes (BH) qui couvrent le territoire de notre commune, alimentées par le service des eaux, sont les seuls éléments visibles d'une infrastructure souterraine complexe.

La mission principale de ces hydrantes est d'assurer la lutte contre le feu, selon la loi et le règlement sur la police du feu: « Les communes sont tenues de fournir l'eau nécessaire à la lutte contre le feu ».

Les réseaux de distribution sont ainsi dimensionnés pour fournir des débits suffisants à la lutte contre le feu. Ce débit varie selon le type de zone (habitat, industrie, etc.). En réalité, on ne voit que la partie supérieure d'une BH, c'est-à-dire moins de la moitié. La partie inférieure, enterrée, mesure environ 1 mètre. La soupape de fermeture de la BH est située à cette profondeur pour éviter qu'elle n'éclate lors de période de gel. Une fois

fermée, un dispositif permet à la borne de se vider.

L'usage des BH est réservé exclusivement à la défense contre l'incendie. Le Conseil communal décide des autres utilisations à des fins publiques.

La commune installe et entretient les bornes et en supporte les frais.

Une borne de ce type, peut-être la plus ancienne du village, va être installée au Centre Village à des fins décoratives.



JEAN-PIERRE PÜRRO – SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES, SERVICE DES CURATELLES, CIMETIÈRE

Dans ce nouveau numéro du Cressia'Quoi, j'aimerais vous parler d'une autre facette de mes dicastères, les affaires sociales.

Dans cette activité, il y a le service social du Lac qui est une organisation à disposition de la population pour la conseiller et l'informer. Il dispense son aide aux personnes, couples ou familles en difficulté. Le service social s'occupe essentiellement des tâches suivantes:

- Aide matérielle et financière.
- Aide pour les démarches liées aux assurances sociales.
- Démarches administratives.

- Ecoute et soutien des personnes en détresse.
- Aide à l'établissement d'un budget et la gestion d'un ménage.

Pour le district du Lac, la commission A regroupe les communes francophones et la commission B les communes alémaniques. Les membres de ces commissions (un Conseiller par commune) se réunissent 9 fois par an. Ils consultent et analysent les dossiers préparés par les assistantes sociales.



Des nouvelles *des dicastères*

LÉO COLAUTTI – BÂTIMENTS COMMUNAUX, CABANE, SPORT, INFORMATION ET COMMUNICATION

Chères citoyennes, chers citoyens, une année au Conseil communal déjà. Les séances, tâches, assemblées, affaires défilent et les efforts à fournir sont assez conséquents. Je déploie toute mon énergie et ma disponibilité avec ma positivité et ma bonne humeur aux besoins de la collectivité. Que de joie lorsqu'un projet aboutit.

Comme vous le savez le Centre Village, avec ses deux chaudières de 150 kW chacune, chaufferont quelques

bâtiments communaux. Ces deux chaudières sont en service depuis quelques mois déjà. Après quelques soucis de jeunesse et encore deux ou trois petits détails à régler, elles fonctionnent. Les chaudières sont alimentées par du bois déchiqueté provenant de nos forêts. Nous travaillons avec la corporation forestière du Haut-Lac qui s'occupe de la fourniture. Le raccordement du chauffage à distance (CAD) au bâtiment administratif, à l'école et à la halle polyvalente est prévu ces prochaines semaines.

MADELEINE HAYOZ – ENSEIGNEMENT ET FORMATION, CULTURE, INFORMATION ET COMMUNICATION

Ces prochaines années, l'école devra évoluer selon la nouvelle loi scolaire cantonale entrée en vigueur en 2015. Son règlement d'application ayant été validé par le Conseil d'Etat. Les modifications apportées par cette loi et son règlement ont des répercussions quant au fonctionnement de notre école.

La commune de Cressier, pour répondre aux nouvelles dispositions légales, a signé une convention intercommunale scolaire avec les communes de Courgevaux, Galmiz, Greng, Meyriez, Montilier et Morat. C'est la commune de Morat qui est la commune pilote. Les Conseillères communales/Conseillers communaux chargés du dicastère des écoles forment le comité d'école pour l'organisation des tâches relatives à leurs compétences.

Avec la mise en vigueur de cette loi, la fonction de responsable d'établissement (RE) devient officielle. La/le responsable d'établissement assurera la direction de l'établissement scolaire. Dans sa nouvelle tâche la/le RE devra entre autres :

- Assurer la gestion pédagogique de l'établissement et la conduite du personnel enseignant.
- Garantir la qualité de l'enseignement et de l'éducation
- Veiller au bon fonctionnement et à la gestion administrative de l'établissement.
- Collaborer avec les différents partenaires de l'école.

En collaboration avec le/la RE, le comité d'école traitera de sujets aussi divers que les activités scolaires et leur financement, le conseil des parents (rôle et constitution), les effectifs scolaires (qui induisent l'ouverture ou la fermeture de classes), les alternances ou encore l'attribution des locaux.

Comme vous pouvez le constater, les prochaines années seront une nouvelle fois bien remplies pour les Conseillères communales/Conseillers communaux en charge du dicastère des écoles, œuvrant au sein du comité d'école.

Informations *communales*



FERMETURE DE FIN D'ANNÉE : ADMINISTRATION COMMUNALE

Afin de garantir un service à notre population durant tout l'été aussi, l'Administration communale sera ouverte durant les mois de juillet et août sans interruption mais de manière restreinte.

Dès le 3 juillet jusqu'au 25 août l'horaire sera le suivant :

Mardi matin de 9 h 45 à 11 h 45 et

Jeudi après-midi de 16 h à 18 h

Il est possible de prendre rendez-vous en cas de nécessité.

SOIRÉE QUESTIONS

Afin de perpétuer la tradition, Monsieur le syndic, Jean-Daniel Pointet, est à la disposition des citoyennes et citoyens de la commune, chaque premier lundi du mois de 19 h à 20 h au bureau communal. **La prochaine soirée est planifiée pour le 4 septembre 2017.**

Afin de pouvoir préparer ces soirées, nous prions les personnes intéressées de bien vouloir s'inscrire à l'Administration communale et d'indiquer le sujet à traiter. Dernier délai d'inscription, le mercredi précédant la soirée.

HACHAGE DE BRANCHES

Le prochain hachage de branches aura lieu **le mardi et le mercredi 7 et 8 novembre 2017**. De plus amples informations vous parviendront en temps voulu par le biais d'un tout-ménage.

CASIER JUDICIAIRE

Les particuliers peuvent commander un extrait du casier judiciaire, soit auprès de l'un des offices postaux, soit par internet à l'adresse : www.casier.admin.ch.

CALENDRIER SCOLAIRE 2017–2018

Rentrée scolaire	le 24 août 2017
Vacances d'automne	du 14 au 29 octobre 2017
Vacances de Noël	du 23 décembre 2017 au 7 janvier 2018
Vacances de Carnaval	du 10 au 18 février 2018
Vacances de Pâques	du 30 mars au 15 avril 2018
Pont de l'Ascension	les 10 et 11 mai 2018
Fin de l'année scolaire	le 6 juillet 2018





Informations

communales

INFORMATIONS SUR L'EAU POTABLE DU RÉSEAU

Le devoir d'information est défini par la directive 98/83/CE du 3 novembre 1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Cette disposition a été reprise dans l'Ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires (ODAI, RS 817.2). Selon l'article

275d ODAI, tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs de la qualité de l'eau distribuée au moins une fois par an de manière exhaustive.

Voici les caractéristiques de l'eau potable de Cressier :

Qualités microbiologiques	Sur la base des dernières analyses effectuées par le laboratoire cantonal, l'eau potable correspond aux normes.	
Qualités physico-chimiques	La dureté moyenne de l'eau dans le réseau, exprimée en degrés français : 34°f, c'est-à-dire « dure ».	
Appréciation	Dureté totale en °f	Dosage de poudre à lessive
Très douce	0 – 7	---
Douce	7 – 15	--
Moyennement dure	15 – 25	-
Assez dure	25 – 32	+
Dure	32 – 42	++
Très dure	au-dessus de 42	+++

Sa teneur en nitrate est comprise entre 18 et 19 mg/l.

La limite en Suisse est fixée à 40 mg/l (Manuel suisse des denrées alimentaires).

Autre caractéristique	Couleur : incolore Odeur : aucune	Goût : aucun Température de l'eau : environ 20°C
Traitement	-----	

Lorsque des mesures particulières doivent être prises par le Service des eaux, l'Administration communale vous informe immédiatement.

Informations

communales



ENQUÊTE SUR L'ACCUEIL EXTRAFAMILIAL

Suite à l'entrée en vigueur de la loi du 9 juin 2011 au sujet des structures d'accueil extrafamilial de jour, les communes doivent évaluer les besoins des familles tous les quatre ans. La dernière enquête a été effectuée en 2012.

Pour rappel, suite à la demande de plusieurs parents, une enquête pour l'ouverture d'un accueil extrascolaire a été exécutée au printemps 2015. Le résultat démon-

trait un besoin en matière d'accueil et la commune a tout mis en œuvre pour l'ouverture d'une telle structure. Malheureusement, par manque d'inscription définitive, le projet a dû être abandonné.

En automne 2016, une enquête pour l'accueil préscolaire a été menée auprès de 43 familles. 23 réponses ont été réceptionnées en retour, représentant un taux de participation de 53%. Voici un aperçu des résultats :

Nombre d'enfants avec besoin d'accueil : 6 (représentant 5 familles)

Unité de prise en charge	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	total
matin	0	2	0	4	2	8
après-midi	0	2	0	4	2	8
	0	4	0	8	4	

Ces résultats démontrent que le nombre d'enfants avec besoin d'accueil est insuffisant pour mettre en place un accueil préscolaire.

Par contre, la commune a signé une convention avec la crèche KIBE Kunterbunt de Gurmels qui de son côté offre la possibilité d'accueil autant préscolaire qu'extras-

colaire. La commune est également en étroite collaboration avec l'association des mamans de jour KIBELAC qui emploie des personnes de Cressier pour la garde d'enfants.

Un grand merci aux parents des enfants de Cressier qui ont répondu en nombre à ce questionnaire.

RÉSERVATION DE CARTE JOURNALIÈRE CFF PAR LE SITE INTERNET

Sur le site internet de la commune (www.cressier.ch), vous pouvez être informé de la disponibilité des cartes journalières CFF et procéder à leur réservation.

Nous avons le plaisir de vous communiquer que le prix de la carte journalière restera en 2017 à Fr. 35.– pour les Cressiacois. Les externes paieront Fr. 40.–.



Bibliothèque

Le Cheval Savant

La bibliothèque « Le Cheval Savant » est ouverte à tous, petits et grands!
Route de l'École 21, tél. 026 674 15 44

HORAIRES D'OUVERTURE

Le 1^{er} et le 3^e lundi de chaque mois
de 15 h 00 à 16 h 30 et de 19 h 30 à 20 h 30.

Durant les vacances scolaires
la bibliothèque est fermée.

AOÛT

Lundi 28.08.2017

SEPTEMBRE

Lundi 04.09.2017
Lundi 18.09.2017

OCTOBRE

Lundi 09.10.2017

NOVEMBRE

Lundi 06.11.2017
Lundi 20.11.2017

DÉCEMBRE

Lundi 04.12.2017
Lundi 18.12.2017

Grâce à vos nombreux dons et à vos prêts, notre bibliothèque peut vous offrir aujourd'hui un plus vaste choix de lecture. Nous avons également la possibilité d'emprunter des livres à une plus grande bibliothèque. Ceci nous permet d'élargir notre choix et de le rendre toujours plus intéressant. De plus, quelques CD et DVD peuvent être empruntés.

Êtes-vous en possession de DVD que vous n'employez plus ?

Nous sommes motivées d'agrandir notre assortiment de DVD.
Les films sont très appréciés par les enfants et les adolescents.

« LIRE ENSEMBLE POUR PLUS DE PLAISIR »

Tous les enfants intéressés seront les bienvenus, dès la 3^e. Il s'agit d'une initiative privée et non scolaire, dans le but d'éveiller et de développer la joie de lire et l'intérêt pour la langue partenaire.

Attention : veuillez consulter les informations affichées à la bibliothèque !

Jours de lecture : « Lire ensemble pour plus de plaisir » aura lieu :

SEPTEMBRE Lundi 11.09.2017 en français
Lundi 25.09.2017 en allemand

NOVEMBRE Lundi 13.11.2017 en français
Lundi 27.11.2017 en allemand

DÉCEMBRE Lundi 11.12.2017 en français

Horaires de 15 h 20 à 16 h 00

Attention : les livres ne pourront pas être empruntés les jours de lecture !

**Les deux bibliothécaires Andrea Formanowski et Françoise Spiesberger
vous y accueilleront avec un grand plaisir**

La commission culturelle



La commission culturelle s'est réunie pour la première fois au mois de mars 2017. Nous aimerions trouver des volontaires qui, ponctuellement, viennent nous aider à animer le village lors d'une manifestation. Nous vous remercions de vous inscrire auprès de l'administration communale: 026 674 13 79.

De plus, pour 2017, nous aimerions remettre sur pied deux jolies traditions : **les fenêtres de l'Avent ainsi que la Saint-Nicolas**. De plus amples informations vous parviendront au mois de novembre 2017 par le biais d'un tout-ménage.

LES FENÊTRES DE L'AVENT SONT DE RETOUR !



Chères villageoises, chers villageois, cette année la commission culturelle est à la recherche de 10 fenêtres pour égayer la période de l'Avent et nous

concocter un joli programme de balades illuminées et de rencontres chaleureuses pour cheminer tous ensemble vers Noël.

Le principe est très simple: une décoration, en toute simplicité, éclairée de 18 h à 20 h, derrière une fenêtre (ou ailleurs).

Si le cœur vous en dit, vous avez également la possibilité d'offrir le thé aux visiteurs. Grâce à vous ce sera assurément possible cette année !

D'avance, un tout grand MERCI à tous les participants!
Merci de compléter le calendrier ci-dessous avec la date

que vous avez choisie, votre nom et adresse ou plus simplement de téléphoner à l'Administration communale au 026 674 13 79.

Vendredi 1 ^{er} décembre	
Samedi 2 décembre	
Dimanche 3 décembre	
Vendredi 8 décembre	Saint-Nicolas à Cressier
Samedi 9 décembre	
Dimanche 10 décembre	
Vendredi 15 décembre	
Samedi 16 décembre	
Dimanche 17 décembre	Concert de l'Avent à l'Eglise
Vendredi 22 décembre	
Samedi 23 décembre	

LA SAINT-NICOLAS

Quant à la Saint-Nicolas, elle sera organisée **le vendredi 8 décembre !**





La laiterie de Cressier

par Madeleine Hayoz

Histoire de la laiterie et de la société de laiterie.

Dans chaque village ou hameau se créèrent des sociétés de laiterie à partir du début du XIX^e siècle. Chacune avait un local, appelé laiterie, dans lequel était collecté et pesé le lait. A Cressier, la première laiterie se trouvait dans le bâtiment n° 78 (la vieille école) de style néo-classique, rural qui fut construit peu après 1854. Ne répondant pas aux exigences de l'assurance incendie pour ce genre d'établissement, la Commune l'aména-



gea en école et reléqua la fromagerie dans la première école à la route de la Gare 10. La « vieille laiterie » sera en activité de 1860 à 1937, date de la construction de la laiterie encore en activité aujourd'hui.

La majeure partie des habitants de Cressier possédait quelques chèvres, une ou deux vaches pour les besoins du ménage, le surplus (le lait de vache uniquement) étant livré à la laiterie. Les « couleurs » venaient non seulement de Cressier, mais aussi de Münchenwiler et de Guschelmuth.

↑
Bâtiment de la vieille laiterie,
route de la Gare 10-12.
←
Première laiterie, env. 1854 à 1860.

La laiterie *de Cressier*



Les laiteries ouvraient, 365 jours par an, matin et soir. Elles ne servaient pas seulement à récolter le lait des producteurs.

On allait aussi chaque jour y acheter du lait avec un bidon, ainsi que du beurre, du fromage et, plus tard, des yogourts. Le laitier notait la quantité dans un petit carnet et les clients payaient à la fin du mois. Ces laiteries participaient à l'animation des villages. Aujourd'hui encore, à Cressier, nous avons un petit magasin à la laiterie.

La société de laiterie est la plus ancienne société du village. Elle fut fondée en 1878. Ses statuts, déposés aux archives cantonales, datent du 26 décembre 1878. Elle avait une certaine importance, une trentaine de producteurs livraient leur lait à la laiterie. La « paie du lait » avait lieu alternativement au Buffet de la Gare et à la



Croix-Blanche au plus tard le 10 de chaque mois. Au 1^{er} mai 2017 il y a 11 sociétaires, dont 4 de Cressier, 2 de Villars-les-Moines, 1 des villages de Guschelmuth, Grimoine, Schiffenen, Bundtels et Murist.

La décision de construction de la nouvelle laiterie a été prise lors de l'assemblée des sociétaires du 24 octobre 1936. La nouvelle laiterie coûta Fr. 80 000.– et elle fut inaugurée le 21 novembre 1937. L'assemblée de la société de laiterie décida aussi de vendre l'ancien bâtiment de laiterie et de faire l'offre à la Commune de Cressier pour le prix de Fr. 8 000.–, qui fit une offre de Fr. 7 500.–, ratifiée par l'assemblée du 30 avril 1938. La société de laiterie existe toujours, mais elle n'est plus propriétaire de la laiterie qu'elle a vendu à la famille Schafer en 2003.



↑
Ouvriers en 1937 lors de la construction
de la nouvelle laiterie.

←
Marlise Baumann avec Lux en 1978.



La laiterie *de Cressier*

En octobre 1929 les sociétaires dénoncent le contrat de vente du lait avec le laitier Alfred Meyer et décident de mettre la vente en soumission. Parmi les trois offres reçues, c'est Ernst et Elisabeth Bachmann qui sont choisis. Ils ont tout d'abord occupé la laiterie située au centre du village, le bâtiment appelé aujourd'hui la « vieille laiterie ». La famille Bachmann a déménagé dans la nouvelle laiterie en 1937. Le fromage produit était de l'Emmental. Hans-Ueli a aussi fabriqué un fromage appelé « Bafü », d'un poids d'environ 2 kg. Son appellation vient des noms Bachmann et Fürst, du nom de jeune fille de son épouse Heidi. Sa fabrication fut, plus tard, interdite pour des raisons administratives. Hans-Ueli Bachmann prit sa retraite en 1993, laissant la place à un nouveau laitier, Ewald Schafer.

En 1993, lorsque Ewald Schafer a repris l'exploitation actuelle, elle produisait essentiellement de l'Emmental. Enthousiaste et inventif, il s'est lancé dans la création d'un nouveau fromage. Le premier Mont Vully vit le jour en 1994 et il reçut d'emblée un accueil chaleureux de la part de tous les amoureux de fromage.

En 1997, la production du Mont Vully s'élevait à 39 000 kg. En 1998, le fromage Mont Vully reçoit la médaille d'or à la « Käsiade » en Autriche.

En 2003, la famille Schafer a donné au Mont Vully Classique deux « petits frères » : le Bio et le Réserve. En 2006, nouvelle victoire à Huttwil (BE) lors des Swiss Cheese Awards avec le Mont Vully Bio, « Swiss Champion » parmi 436 autres fromages inscrits dans les 23 catégories du concours.

En 2007, avec une production de près de 200 t par an, la petite cave s'est rapidement trouvée trop exiguë pour permettre l'affinage de tous les fromages. La décision a donc été prise de construire une nouvelle cave à Cressier, équipée d'un automate pour le retournement et le brossage des fromages. Ce retournement régulier des meules est absolument nécessaire afin d'assurer une maturation homogène.

En 2010, la production est de 210 t de Mont Vully. Le Mont Vully Réserve reçoit la médaille d'argent aux WCCC (World Championship Cheese Contest, Wisconsin – USA).



Elisabeth, Ernst et Hans-Ueli Bachmann, en 1959.

La laiterie de Cressier



En novembre 2010, Ewald Schafer a donc pu inaugurer une nouvelle cave, située en bordure du village de Cressier, pour la plus grande joie de la colonne vertébrale de l'équipe de fromagers.

La réputation du Mont Vully a largement dépassé les frontières du canton de Fribourg qui ne consomme environ qu'un cinquième de la production. Il nous séduit non seulement par son goût mais aussi par la vue. Les meules sont magnifiques, décorées d'un motif en relief en grappe de raisin sur une croûte d'une jolie couleur cuivrée.

Sources : archive de la société de laiterie
Site internet www.montvullykaese.ch
Marcel Julmy, photo de la semaine 1630 2014-20



↑
Ewald Schafer et le Mont Vully Bio,
meilleur fromage suisse 2006.
←
Jonas, Lisa, Béatrice, Matthieu,
Anne et Ewald Schafer, en 2017.



Les échos villageois

par Marcel Julmy

Une audience nombreuse et attentive était réunie en l'église pour le traditionnel concert de l'Avent, le 18 décembre 2016.

Il débuta avec *My Lord, what a morning* un Negro spiritual par le Chœur mixte La Cécilienne, dirigé par sœur Marie-Hélène Solau. Le programme varié inclut un Noël provençal et un chant populaire breton.



Le final réunit les trois ensembles avec *Les anges dans nos campagnes*.

Du thé et du vin chaud offerts par la paroisse et accompagnés de pâtisseries de saison donnèrent à chacun l'occasion de passer un moment amical.

La collecte réalisée a été intégralement reversée à l'Association Romande Trisomie 21 – ART21.

Avec *Ah! A ski!* toujours dans le chant choral, c'est la petite troupe du chœur d'enfants La Clef des Chants de Courtepin, dirigé par Carole Michel, qui nous conduisit grâce aux ailes de *Mille colombes sur La route de Beth-léem*.

En troisième partie de ce concert, le groupe instrumental La Villageoise de Cressier, cette année sous la baguette de Guy Michel, nous emmena en Louisiane avec *Cotton Fields* puis en Espagne avec trois mélodies de Noël. Le *Happy Christmas* de John Lennon & Yoko Hono ouvrit la voie au traditionnel *A Jingle bells Fantasy*.



Les échos

villageois



Le concert de Sainte-Cécile en l'honneur des 6 jubilaires le 27 novembre 2016.



Photo : Sébastien Beiset

Treize jeunes gens et jeunes filles ont atteint leur majorité cette année. Ils ont été félicités par le syndic qui leur a remis un cadeau. Les huit jeunes présents lors de l'assemblée du 6 décembre 2016 : De g. à dr. : Joël Saxer, Camille Gross, Joel Bachmann, Robbie Carvalho, Nadia Corpataux, Dylan Valente Leite, Quentin Gavillet et Arnaud Barth.



Les échos *villageois*



La soupe de Carême servie par
les réformés de Cressier, le 25 mars 2017.



Soirée d'accueil pour les nouveaux
habitants, le 28 mars 2017.

Les échos

villageois



Deux musiciens de l'Elite ont été récompensés pour leurs années d'activité et de fidélité à la société : Jacques Berset pour 50 ans et Werner Sahli pour 60 ans. De g. à dr. : Sefer Gashi, nouveau portedrapeau, Guido Bachmann, président, Werner Sahli, vétérans 60 ans, Jacques Berset vétérans 50 ans et Boris Oppliger, directeur.



Action Coup de Balai, le 8 avril 2017.

- Vous soignez votre conjoint ou votre parent âgé, malade ou en fin de vie?
- Vous êtes sollicité(e) en continue, avez besoin de répit ou devez absolument vous absenter?
- Vous ne savez pas toujours comment faire ni ou demandez de l'aide?

AIDE AUX PROCHE – NOS OFFRES

Un service de relève pour remplacer les proches

Sur simple appel, une auxiliaire de santé CRS, formée et expérimentée, prend en charge votre parent à son domicile, veille à son bien-être et sa sécurité, l'aide à se mobiliser, lui prépare le repas, le stimule par des activités, l'emmène en promenade, etc.

Tarifs en fonction du revenu et de la fortune. Remboursés par les PC

Pour les 10 ans du service, action spéciale:

3h de relève gratuites

(du 01.09.2016 au 31.08.2017)

Une permanence téléphonique et du conseil à domicile pour les proches

Tous les matins, nous répondons à vos questions et vous informons des aides existantes. Si besoin, des bénévoles spécialement formés, viennent à domicile pour discuter vos besoins et vous soutenir dans certaines démarches. Prestations gratuites.

Renseignements: 7h30 à 11h30 au 026 347 39 79 ou aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch.

Des cours pour les proches aidants et les bénévoles

Nous proposons des cours pratiques de 2 heures sur les thématiques suivantes :

- Comment mobiliser une personne âgée
- Activités stimulantes pour personnes âgées
- Faire face à la fin de vie
- Démences et comportements
- Hygiène de base
- Alimentation, quand tout change

Prix: CHF 50.- / personne

Offre proches aidants: Relève de 3 heures à domicile + cours → CHF 95.-/ personne

Informations et inscriptions:

www.croix-rouge-fr.ch/fr/formations ou 026 347 39 59 ou service.sante@croix-rouge-fr.ch



S+ samaritains



Les gestes qui sauvent!

- Apprendre les gestes de premiers secours!
- Réagir correctement en cas d'urgence
- Rafrâîchir ses connaissances!

N'hésitez plus! Venez nous rejoindre!

Lieu Salle paroissiale de Courtion

Quand Chaque premier lundi du mois

Horaire De 20 à 22 heures

Renseignements

Gisèle Rouiller, présidente, tél. 079 297 45 71

DO YOU SPEAK SWISS ?



POUR UNE SUISSE PLURILINGUE !

NOUS :

sommes des jeunes Uranais (*garçons et filles de 16-17 ans*) de l'*Ecole Cantonale d'Uri*. Nous cherchons des places pour un stage de français (*familles, petites entreprises, autres organismes*) où passer quatre semaines d'immersion linguistique en été 2017 (*idéalement entre le 26 juin et le 22 juillet*).

Nous vous proposons de vous aider dans votre quotidien (*petits boulots utiles de tout genre, garde d'enfants, ménage etc.*) pour être en contrepartie logés et nourris.

VOUS :

- vous intéressez aux jeunes et aux **contacts interculturels** ...
- avez du boulot à nous confier et la possibilité de nous loger ...
- avez la générosité de nous offrir un **contact vécu en Suisse romande** ...

ENSEMBLE :

nous pourrions faire des MERVEILLES !!!

Contactez-nous s.v.p. pour vous renseigner ou pour signaler votre intérêt !

KANTONALE MITTELSCHULE URI, coordinateur stages 2017

Tito Schumacher tél.: 041 420 22 29 portable 079 904 45 84

tito.schumacher@bluewin.ch

Téléphones *d'urgence*



Urgences sanitaires	Ambulances	144
Service du feu		118
Police cantonale		117
REGA		1414
Centre toxicologique	Zürich	145

Numéros importants

Administration communale	1785 Cressier	026 674 13 79
Gendarmerie cantonale	Poste de Morat	026 670 48 48
Gendarmerie cantonale	Centre d'intervention Domdidier	026 305 66 71
Police de proximité	Poste de Sugiez	026 305 87 85
Paroisse catholique	1785 Cressier	026 674 13 73
Paroisse réformée	1792 Cordast	026 684 25 66
Office d'état civil du Lac	3280 Morat	026 305 75 90
Garde chasse et faune	M. Elmar Bürgy	079 635 22 66
Justice de Paix du Lac	3280 Morat	026 305 86 60
Aide et soins à domicile	SPITEX	026 684 82 00
Service social du Lac	3280 Morat	026 670 20 38
Tutelle générale du Lac	1785 Cressier	026 674 92 92
Passe-partout		026 672 11 88
Centre de puériculture	3280 Morat	026 670 72 72
ORP Morat	3280 Morat	026 305 96 17
Médecins	Cabinet de groupe – 1784 Courtepin	026 684 84 00
Médecin	Dr Ruckstuhl – 3212 Gurmels	026 674 93 22
Hôpital Cantonal	1700 Fribourg	026 426 71 11
Hôpital de Meyriez	3280 Meyriez	026 672 51 11
Alcool et Toxicomanie	Centre de prévention	026 322 55 04

Jeu-concours de l'été

PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS ESTIVAL!

Trouvez les réponses à ces dix questions dans ce journal.

Inscrivez le numéro de la question et la réponse sur papier libre et adressez-le avec votre adresse à l'Administration communale.

Après tirage au sort, le premier prix sera un bon de Fr. 50.-.

Le deuxième prix, un bon de Fr. 30.-
et le troisième prix, un bon de Fr. 20.-.

-1-
A quelle
date précise
la laiterie
a été
inaugurée?

-2-
Quel est
le nom du
quartier
rénové
par la
commune?

-3-
Quel animal
détruit
les berges
de la
Bibera?

-4-
Que fêterons-
nous le 8
décembre?

-5-
A quel numéro
faut-il
s'inscrire pour
participer
aux fenêtres
de l'Avent?

-6-
Quelle
manifestation
a eu lieu
le 28 mars
2017?

-7-
A quelle date
est ouverte
la bibliothèque
en octobre?

-8-
Jacques Berset
a reçu une
médaille d'or
pour combien
d'années de
musique?

-9-
Avant
quelle date,
chaque mois,
y avait-il
la paie
du lait?

-10-
Combien y
a-t-il de
bornes
hydrantes
à
Cressier?